



SunnyBoy 22258, 22259

- DE Bedienungsanleitung
- FR Mode d'emploi
- EN Instructions for use
- IT Istruzioni per l'uso
- ES Instrucciones de uso
- NL Gebruiksaanwijzing
- SV Bruksanvisning
- DA Brugsanvisning



FR SunnyBoy chauffage par rayonnement

1. Utilisation conforme

Lisez attentivement les informations ci-dessous avant d'utiliser l'appareil.
Conservez soigneusement le présent mode d'emploi.

ATTENTION !

Un usage non conforme peut mettre en danger les personnes et les animaux et causer des dommages matériels!

- veiller à ce que seules des personnes compétentes utilisent l'appareil.
- tenir les enfants et les personnes fragiles éloignées de l'appareil.
- respecter les recommandations de maintenance et de sécurité.

Toute personne chargée de la mise en marche, de l'utilisation, de la maintenance et des réparations chez l'utilisateur doit avoir lu et compris le mode d'emploi et en particulier le chapitre concernant la sécurité. Pour tous les travaux qui concernent le fonctionnement, la maintenance, le contrôle et la réparation, il faut respecter les instructions ou les conseils donnés dans ce mode d'emploi.

2. Utilisation conforme

Ce chauffage par rayonnement sert exclusivement à l'élevage de porcins ou à apporter de la chaleur aux jeunes animaux. Toute autre utilisation est expressément interdite.

3. Caractéristiques de l'appareil

Type :	22258, 22259
Type de protection :	IPX7
Classe de protection :	classe de protection I
Tension d'alimentation :	220 - 240 V AC ~ 50 Hz
Puissance nominale de la lampe :	100 W (type : 22258) 150 W (type : 22259)

Sous réserve de modifications techniques.

4. Consignes de sécurité

Risque d'incendie !

- 1• La distance minimale prescrite de 0,6 m entre les éléments de l'appareil et des matières facilement inflammables, comme le foin ou la paille, ainsi que les animaux ne doit pas être dépassée.
- 2• Les cloisons ou plafonds des étables composés de matières inflammables, utilisés pour la fabrication de boxes par exemple, doivent être sécurisés afin d'éviter tout contact avec l'appareil.
- 3• N'utiliser l'appareil qu'une fois la grille de protection fixée !
- 4• Ne pas couvrir l'appareil !
- 5• Le câblage mobile de l'appareil doit être tiré de manière à toujours être au-dessus du bord inférieur de l'appareil et que les animaux ne puissent pas y accéder ni l'endommager !
- 6• Ne pas faire pendre l'appareil par son câble !
- 7• En cas de toits réglables, veiller à ce que l'alimentation ne soit pas soumise à la traction quelle que soit la position du toit du nid à porcelets.
- 8• Protéger l'appareil contre les coups et les chocs potentiels.
- 9• Retirer régulièrement la poussière qui s'est déposée sur l'appareil et vérifier régulièrement l'état de son câble ! Pour cela, et pour toute autre opération, débrancher l'alimentation électrique de l'appareil, laisser refroidir et veiller

à ce que l'appareil ne puisse être rallumé pendant la durée des travaux.

- 10• Avant de commencer le nettoyage à l'eau de la porcherie, laissez refroidir le protecteur et l'élément chauffant jusqu'à température ambiante et débranchez la prise.
- 11• Les installations électriques nécessaires doivent être réalisées exclusivement par un électricien.
- 12• Ne pas utiliser d'appareils défectueux ou endommagés. Les faire contrôler et réparer par un électricien !
- 13• Si l'élément chauffant est endommagé, débranchez immédiatement la prise et remplacez-le.
- 14• Pour les appareils 22258 et 22259, utiliser exclusivement des éléments chauffants d'origine avec une puissance de 100 W et 150 W.
- 15• La garantie se limite aux dégâts et avaries liés à des défauts de matériel ou de fabrication. Les dégâts et avaries causés par une utilisation non conforme ou le non-respect du mode d'emploi, sont exclus de la garantie.

5. Explication des signaux d'interdiction et d'avertissement



Interdit de recouvrir l'appareil.



Risque d'incendie !

6. Installation du chauffage par rayonnement

Ce chauffage par rayonnement peut être installé sur une découpe du toit du nid à porcelets ou directement sous celui-ci. Vous trouverez les schémas correspondants sur la page 19.

6.1 Installation sur une partie du toit du nid à porcelet

- Réaliser une découpe sur le toit du nid à porcelets au niveau de l'emplacement choisi pour installer l'appareil, conformément à l'image 1.
- Fixer le chauffage par rayonnement à l'aide de moyens de fixation adaptés sur le toit du nid à porcelets (vis à aggloméré, vis filetées, ...), conformément à l'image 2.
- Poser l'alimentation de manière à ce qu'elle ne subisse aucune traction et la protéger contre les morsures.

6.2 Montage sous le toit du nid à porcelets

- Percer 4 trous sur le toit du nid à porcelets (image 3) au niveau de l'emplacement choisi pour installer l'appareil et conformément au schéma de perçage.
- Fixer le chauffage par rayonnement sur la face inférieure du toit du nid à porcelets avec le jeu de vis fourni.
- Respecter la distance entre l'arrière de l'appareil et le toit du nid à porcelets (image 5).
- Bien resserrer les contre-écrous.
- Poser l'alimentation de manière à ce qu'elle ne subisse aucune traction et la protéger contre les morsures.

7. Accessoires

L'interrupteur de puissance en option (réf. 22260) permet d'ajuster la puissance de l'appareil aux besoins en chaleur des animaux en fonction de leur âge.

CE Marque CE / déclaration de conformité CE

La société Albert KERBL GmbH déclare par la présente que le produit/l'appareil décrit dans le présent mode d'emploi est en conformité avec les exigences et autres dispositions applicables des directives 2014/30/EG et 2014/35/EG. La marque CE atteste que les directives de l'Union Européenne sont respectées. Vous trouverez la déclaration de conformité sur le site Internet suivant : <http://www.kerbl.de>.



Déchets électriques

A sa mise au rebut, l'élimination conforme de l'appareil est à la charge de l'utilisateur. Respectez les dispositions légales applicables de votre pays. L'appareil ne doit pas être jeté aux ordures ménagères. Dans le cadre de la directive CE relative à l'élimination des appareils électriques et électroniques usagés, l'appareil est pris en charge gratuitement par les points de collecte communaux ou les entreprises de traitement des déchets spéciaux, ou peut être remis à un revendeur proposant un service de reprise. L'élimination conforme sert à la protection de l'environnement et prévient les éventuels effets nocifs sur l'être humain et l'environnement.